

AR EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20161209-D\_2016\_13\_10 DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

Reçu le 16/12/2016

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2016\_13\_10

L' an deux mille seize , le vendredi 09 décembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 02 Décembre 2016

Présents : 19

**Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Convention d'entretien  
du site préhistorique de la  
Chaire à Calvin - Conseil  
Départemental**

**Pouvoirs :**

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella  
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine  
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur NEBOUT Joël

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Frédéric NOËL

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Mouthiers-Sur-Boëme réalise depuis plusieurs années l'entretien paysager du site préhistorique de la Chaire à Calvin, propriété du Conseil Départemental. Le Département indemnise la commune sur les interventions réalisées.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Suite aux différents échanges entre la commune et le Conseil Départemental, il est proposé d'établir une nouvelle convention triennale mentionnant huit passages par an ainsi que l'entretien de la table d'interprétation et du banc en pierre.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE la mise en place d'une nouvelle convention triennale (2017-2020) relative à l'entretien du site préhistorique de la Chaire à Calvin avec le Conseil Départemental de la Charente ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/12/2016, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 16 DEC. 2016

